



Association pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique de CHANTELLE



«LA GAULE CHANTELLOISE»

Chantelle le 16 janvier 2021

CR de l'Assemblée Générale 2021

Elle s'est déroulée le jeudi 13 janvier 2022, à la mairie de CHANTELLE à 18h.30 en présence d'une trentaine d'adhérents.

Le Président Jean BUVAT accueille André BIDAUD, maire CHANTELLE et Serge BOREL second adjoint, représentant Nicole HAUCHART, maire de BELLENAVES.

Tout en remerciant les participants, il présente ses meilleurs vœux à l'assistance et excuse Gérard GUINOT président de la Fédération de l'Allier pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique.

Dans son rapport moral, le président met l'accent sur :

- ✚ Le bon score observé pour la vente des cartes de pêche, principalement les cartes « majeure », les cartes femmes et à un moindre niveau les journalières ;
- ✚ Les déversements en salmonidés opérés en rivière et à l'étang ;
- ✚ Le report de toutes les manifestations publiques ;
- ✚ La journée pêche dans le cadre du Cinestival pour les jeunes du centre de loisir ;
- ✚ La vidange du plan d'eau de BELLENAVES : 1.004 Kg inventoriés comme suit :
gardons = 297 Kg ; tanches = 177 Kg ; carpes = 448 Kg avec de très gros spécimens ; sandres = 19 KG ; brochets = 17 Kg ; black-bass = 5 Kg et perches = 40 Kg. (photos ci-dessous)
Merci à l'équipe des 35 bénévoles pour la parfaite exécution de cette opération.
- ✚ L'inventaire piscicole qui met en évidence un retour à la normale (IPR = 9.7) avec 12 espèces présentes dont 2 TRF (32 et 10 cm) mais une trop grande dispersion entre elles ;
- ✚ L'approbation des nouveaux statuts des AAPPMA
- ✚ Le renouvellement fin novembre des membres du conseil d'administration et élection d'un nouveau.

Concernant la vidange, la majeure partie des poissons est retournée dans l'étang et un complément constitué de 3 x 100 Kg de gardons, carpes < 5Kg et brochets avec 40 Kg de Black-bass a été déversé mi-décembre, ce qui porte à 1.100 Kg la quantité de poissons dans le plan d'eau.

Ce rapport est adopté à l'unanimité.

Le bilan financier laisse apparaître un solde légèrement positif en tant compte des virements internes, et le bilan s'établit comme suit : recettes 17.3115.73 € pour des dépenses à 16.773,90 €, le solde de l'AAPPMA s'élevant à 13.975.67 €.

Le détail du coût de la vidange du plan d'eau détaillé en séance s'élève à 1.093,50 €. A noter l'apport de 1.092 € pour les carpes à l'AAPPMA La Sirène et la subvention de 798 € qui ont permis de régler 70 % de la facture d'empeisonnement (3.175€).

Ces points ont été repris dans le rapport des vérificateurs aux comptes et quitus donné au trésorier.

Siège social : Mairie de CHANTELLE

Président : Jean BUVAT – 5 Route de Gannat – 03140 CHANTELLE – 04 70 56 65 68

Courriel : buvatjean@orange.fr - Internet : <http://www.peche-chantelle.fr>

Suite à l'élection au conseil d'administration de Bernard GAULMIN, il a été remplacé par Michel MASSART, délégué de la commune de BELLENAVES, sachant que Thierry COURTINAT prolonge sa mission de vérificateur des comptes.

Le budget prévisionnel 2021 est équilibré à 15.000 € avec une provision pour les frais de la vidange du plan d'eau et l'achat de supports promotionnels.

Georges BUVAT assermenté et agréé sur nos cantonnements depuis l'an dernier rend compte de son activité avec plus de 200 contrôles effectués et détaille les informations reçues lors de la réunion des GPP.

L'alevinage 2022 est présenté en séance et son chiffrage à 3.930 € comprend truites Fario et Arc pour 1.740 € et d'autre part le complément suite à la vidange du plan d'eau, pour un montant de 2.190 € qui s'ajoutera au déversement opéré suite à la vidange et des poissons réintroduits.

Ouverture anticipée à BELLENAVES le samedi 26 février et le 12 mars ouverture générale de la truite en France.

Ouverture du brochet le 30 avril et du sandre de 14 mai et le black-bass le 11 juin.

Le Président



Jean BUVAT

Tableau des ventes 2021 comparativement à 2020

Produit	Saison 2020	Saison 2021	Evolution	
	Nombre	Nombre	Nombre	%
Carte Personne majeure	53	65	+12	+22.64%
Carte interfédérale Personne majeure EHGO 2021	40	53	+13	+32.5%
Carte Personne majeure – Offre d'automne	3	1	-2	-66.67%
Sous-Total des cartes Personne Majeure	96	119	+23	+23.96%
Carte Découverte Femme	13	21	+8	+61.54%
Carte Découverte Femme (parrainage)		1	+1	---
Carte Personne mineure	11	14	+3	+27.27%
Carte Découverte -12 ans	36	37	+1	+2.78%
Carte Hebdomadaire	10	2	-8	-80%
Carte Journalière	75	84	+9	+12%
Total Cartes de Pêche	241	278	+37	+15.35%

Quelques photos des poissons issus de la vidange 2021



Siège social : Mairie de CHANTELLE

Président : Jean BUVAT – 5 Route de Gannat – 03140 CHANTELLE – 04 70 56 65 68

Courriel : buvatjean@orange.fr - Internet : <http://www.peche-chantelle.fr>